



## COMPTE-RENDU - Conseil de quartier Caudéran

**Jeudi 18 novembre 2021 à 18h30 – Théâtre de la Pergola**

Etaient présents :

- Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux.
  - Pascale Bousquet-Pitt, Maire-adjointe de Caudéran.
  - Dimitri Boutleux, Adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles.
  - Didier Jeanjean, Adjoint au maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés.
  - Dominique Bouisson, Adjoint au maire en charge du quartier Saint-Augustin Tauzin Alphonse Dupeux.
  - Sandrine Jacotot, Adjointe au maire chargée des commerces, des marchés et des animations de proximité.
  - Laurent Guillemin, Adjoint au maire chargé de la sobriété dans la gestion des ressources naturelles.
  - Jean-Bernard Duboscq, Collaborateur de Cabinet, Ville de Bordeaux.
  - Timothée Duverger, Collaborateur de Cabinet, Ville de Bordeaux.
  - François Mesure, Directeur Général, Direction de la Proximité et des relations avec la population.
  - Catherine Bénevent, Direction du développement et de l'aménagement, Pôle Territorial, Bordeaux Métropole.
  - Louis Gauthé, Direction de la gestion de l'espace public, Pôle Territorial, Bordeaux Métropole.
  - Damien Butin, Direction des Espaces Verts, Bordeaux métropole.
  - Vincent Léraut, chargé de mission, Mairie de quartier Caudéran.
  - Inès Joseph, Direction de la Communication cabinet du maire, Ville de Bordeaux.
  - Laurent Lapegue, Direction Police Municipale et tranquillité publique, Ville de Bordeaux.
  - Hélène Berger, Coordinatrice du CLSPD, Ville de Bordeaux.
  - Pascal Jarry, Directeur de la Mission Démocratie Permanente.
  - Jean-Baptiste Berny, Isabelle Burssens, Mission Démocratie Permanente.
- 150 participants en présentiel
- En moyenne 60 personnes connectées sur le direct (au plus haut 80 personnes), Facebook live (liens : <https://fb.watch/9-OyuLNxnG/> et <https://fb.watch/9-OzoLkZMT>).
- 169 commentaires en tout sur les deux vidéos du live.
- 3058 personnes ont visionné la première vidéo live / 898 personnes la deuxième.

## INTRODUCTION DE PIERRE HURMIC

Monsieur le Maire remercie les participants au Conseil de quartier de ce soir. Il remercie également l'adjointe de quartier de Caudéran, Mme Pascale Bousquet-Pitt pour son accueil et pour son engagement au quotidien au service des Caudéranais et des Caudéranais. Il remercie également les autres élu.es et adjoint.es de la Ville ainsi que les services qui vont participer à cette rencontre. Il salue enfin les élu.es n'appartenant pas à la majorité mais qui ont fait le déplacement ce soir et seront, il n'en doute pas, attentifs aux échanges.

Avant de laisser Pascale Bousquet-Pitt prendre la main sur la suite du déroulé de la soirée, il souhaite rendre compte des orientations importantes de la politique municipale : le programme « Pour une Ville apaisée » et la Démocratie Permanente à Bordeaux. Mais il tient d'abord à éclaircir le projet du stationnement réglementé.

### Stationnement réglementé à Caudéran

Monsieur le Maire indique qu'il est conscient de la préoccupation sur le stationnement à Caudéran. Il rappelle que c'est un quartier de Bordeaux dans lequel il y a une saturation sur le stationnement avec près de 22% de stationnement illicite. Cela signifie qu'il n'y a pas suffisamment de place de libre sur la chaussée pour permettre aux habitants de pouvoir stationner, notamment les riverains. C'est la raison pour laquelle au mois de septembre une consultation a été lancée. Il a été fait le choix d'un questionnaire, envoyé dans chaque foyer des zones concernées, c'est-à-dire dans trois secteurs limités de Caudéran, uniquement les zones des boulevards et les zones contiguës des boulevards (*ce sont les zones où l'on rencontre le plus de voitures ventouses du fait du passage au stationnement réglementé de l'autre côté des boulevards*). Il n'y a pas de problèmes de stationnement dans tout Caudéran. Le but du stationnement réglementé est de réduire les voitures ventouses qui ne sont pas du quartier. A l'heure actuelle, il ne peut être apprécié, qualitativement, les réponses, mais quantitativement, il y a plus de 2000 retours en cours de traitement. Il n'y aura pas d'anticipation sur ce qui va être décidé. Si une majorité se prononce contre, le Maire prend l'engagement de ne pas imposer le stationnement réglementé à Caudéran. Une fois les résultats connus, la Ville reviendra vers les habitants en début d'année pour les présenter et envisager avec eux les suites à y donner.

### La ville apaisée

Le programme « pour une ville apaisée » vise à assurer la sécurité, le bien-être et la santé des habitants dans le double contexte de l'urgence climatique et de la saturation de l'espace urbain. Le problème du stationnement est à inscrire dans un débat beaucoup plus large, dans une ville qui se soucie de repenser la mobilité, d'arriver à un partage plus juste et plus équitable de l'espace public. Actuellement, la voirie est occupée pour 70% par l'automobile alors qu'elle ne représente que 23% des déplacements. Sans interdire l'usage de la voiture, il est nécessaire de rééquilibrer les usages et de fait, favoriser tous les modes de déplacements, y compris les mobilités douces : c'est à dire les piétons, les cyclistes, les transports en communs. Certains déplacements en voiture peuvent être évités par des aménagements, et c'est ce qui est en train d'être fait, avec plus de pistes cyclables, par exemple sur les boulevards où a été multipliée par 2 la circulation des vélos. Mais aussi des Bicyclettes, des arceaux vélos, des vélos-box. Concernant la marche à pied, Caudéran est le cadre d'une expérimentation, il a été décidé de flécher 1,8 million d'euros pour réhabiliter les trottoirs en mauvais état pour favoriser la marche dans des conditions plus confortables et sécurisées. C'est le seul quartier de Bordeaux à bénéficier de cette enveloppe exceptionnelle.

A Caudéran comme ailleurs, la municipalité a aussi pour but de sécuriser les abords des écoles grâce au dispositif de « la rue aux enfants » pour éviter aux enfants d'accéder à l'école au milieu du trafic automobile. Concernant également la proximité directe des écoles, Monsieur le Maire a souhaité prendre un arrêté d'interdiction de fumer dans un rayon de 50m, opération menée de concert avec la Ligue contre le cancer.

Enfin, la ville souhaite également favoriser les stations d'autopartage, notamment à Caudéran, pour aider les ménages qui souhaitent se séparer de leur deuxième voiture. Il faut également défendre auprès de la Métropole la création de lignes de transport Nord-Sud au sein de Caudéran et la desserte en bus de la gare de Caudéran. Le Maire a d'ailleurs récemment écrit au Président de Bordeaux Métropole pour que soient expérimentées des navettes électriques dans certains quartiers dont Caudéran.

### **La démocratie permanente**

Lors du premier Conseil de quartier en visioconférence, le Maire avait déjà évoqué cet objectif majeur de la mandature. Depuis, une Mission Démocratie Permanente a été créée pour se doter des moyens correspondant à cette ambition. Pour avoir une ville apaisée, il faut concerter davantage avec les habitants. Cet été, le Parlement mobile, a circulé dans les quartiers de Bordeaux. Cet outil innovant a permis d'écouter les habitants et d'enregistrer leurs attentes. Ces témoignages vont permettre d'écrire « un contrat démocratique ». Une délibération sera présentée en Conseil municipal au début de l'année 2022.

Pour conclure, Monsieur le Maire annonce que la Ville a recruté un nouveau médiateur, en charge d'écouter et d'orienter toutes vos doléances.

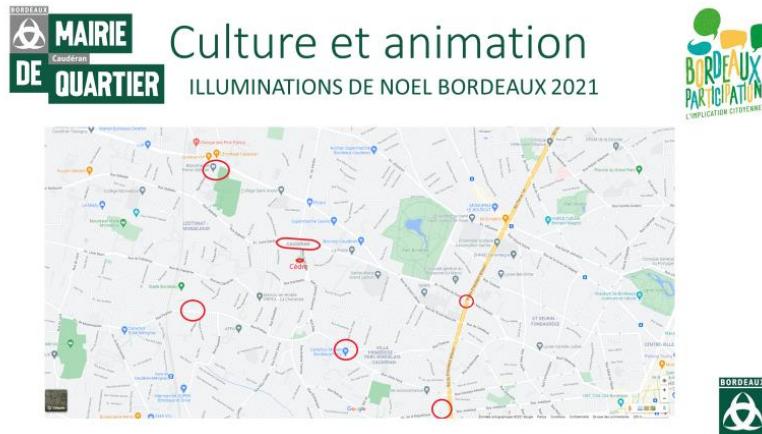
## **INTRODUCTION DE PASCALE BOUSQUET PITTE, MAIRE-ADJOINTE DU QUARTIER DE CAUDERAN**

Madame Bousquet-Pitt remercie Monsieur le Maire, et salue les participant.es, notamment celles et ceux qui suivent le conseil de quartier via le Facebook live. Elle remercie également les adjoint.es et conseiller.es municipaux délégué.es présent.es, les conseiller.es municipaux de la minorité qui se sont déplacé.es ainsi que les services, notamment le Pôle territorial de Bordeaux, la Direction des espaces verts, la Direction de la culture, la Direction de la proximité, la Police municipale ainsi que la Police Nationale. Elle remercie également le personnel de la Mairie de Quartier, présent ce soir, et chaque jour à ses côtés au service de Caudéran.

Pour l'année 2021, la Ville de Bordeaux souhaite prendre en compte les enjeux environnementaux avec une équité de traitement entre le centre-ville et les sept autres quartiers. La thématique de Noël retenue est « Bordeaux en scène » en référence au théâtre et ses décors, mais également à l'imaginaire de Noël tout en gardant la simplicité et la sobriété afin de mettre en valeur le patrimoine de la Ville. La mise en service des illuminations aura lieu le vendredi 26 novembre 2021 à 17h30 jusqu'au lundi 3 janvier 2022. Afin de limiter les coûts liés aux consommations énergétiques et de respecter les arrêtés relatifs à la prévention, à la réduction et à la limitation des nuisances lumineuses, les décors seront équipés de modules de programmation qui permettront un allumage dès la tombée de la nuit jusqu'à une heure du matin et rallumés de 6 heures jusqu'au lever du soleil.

ILLUMINATIONS DE NOËL BORDEAUX 2021 - Pour Caudéran :

- Place Eugène Gauthier : décoration de 2 candélabres et 11 gélatines sur luminaires des candélabres.
- Avenue Louis Barthou : décoration de 16 candélabres.
- Place de Moscou : décoration de 4 candélabres.
- Place de l'église Saint-Amand : 24 gélatines sur luminaires des candélabres et 6 arbres à décorer.
- Rue Pasteur angle rue Morton : 1 traversée de rue.
- Mairie de Caudéran : décoration du cèdre.
- Barrière Judaïque et Barrière Saint Médard.



## I. POINT CULTURE ET ANIMATION

**Dimitri Boutleux**, adjoint au maire chargé de la création et des expressions culturelles.

Un des axes politiques qui nous tient à cœur, c'est l'équité territoriale. Comment faire en sorte que Bordeaux, qui est une ville de quartiers, puisse bénéficier d'une offre culturelle la plus équilibrée possible ?

### 1 – Les Lumières Légendaires

- Mise à disposition de 4 hectares au sein du parc bordelais en dehors de ses heures habituelles d'ouverture.
- 500 sculptures lumineuses – consommation d'électricité équivalente à celle d'un ménage de 4 personnes.
- Plan de sauvegarde du parc bordelais.
- 5000 invitations destinées à des personnes fragiles, isolées, accompagnées par le CCAS ou les centres sociaux.
- Près de 10.000 visiteurs le 1er week-end.
- Ouvert au public du Mardi au Dimanche de 18h à 22h jusqu'au 2 Janvier 2022 (restauration rapide disponible).



## 2 – Le Théâtre de la Pergola : Nouvelle programmation et travaux

Une programmation de plus en plus éclectique :

### - Décembre 2021

#### Jeudi 02 déc. > 19h30

Concert école de musique / Tous publics

#### *Concert musique actuelle et classique*

par La MC de Caudéran

#### Samedi 11 déc.

Chant choral / Tous publics

#### *"Tchaikovsky - Amours secrets"*

par Association Gayté de Choeur

#### Samedi 04 déc. > 20h00

Danse orientale / Tous publics

#### *Gala annuel des élèves de l'Association*

par Association Madrasat El Fann

#### Vendredi 17 déc. > 20h00

Chorale / Tous publics

#### *Concert de l'Ensemble vocal Radouga*

Par Association des Russisants d'Aquitaine

#### Dimanche 05 déc. > 20h30

Concert de noël / Tous publics

#### *Concert des élèves de l'école de musique*

par Couleur musique

#### Mercredi 22 et jeudi 23 déc. > 15h00

Concert pour enfants / Jeune public dès 5 ans

#### *Eddy La Gooyatsh « Le jour où le jour s'arrêta »*

par 3C Tour

#### Vendredi 10 déc. > dès 18h00

#### Dimanche 12 et lundi 13 déc. > dès 13h30

Cinéma contemporain / Tous publics

#### *Festival « Soirées du Cinéma russe »*

par le centre des festivals russes de bordeaux

#### Mardi 28 au jeudi 30 déc. > 21h00

#### Vendredi 31 déc. (réveillon) > 18h30 et 21h00

Théâtre - Comédie / Tous publics

#### *Spectacle « Panique au Plaza ! »*

par la Compagnie Présence

### - Janvier & Février 2022

#### Mardi 04 janv. > 14h00

#### Mercredi 05 janv. > 10h00

Théâtre / Scolaires de la 4<sup>ème</sup> à la Terminale

#### *Spectacle "Animal Farm"*

par le Théâtre en anglais

#### Jeudi 06 janv. > 20h00

Concert musique classique / Tous publics

#### *Concert du duo flûte et harpe*

par Ensemble Traversées

#### Samedi 08 janv. > 20h30

Théâtre - Comédie / Tous publics

#### *« Coup de foudre à Casteljarnac »*

par Compagnie Théâtrale Baurech

#### Jeudi 20 au samedi 22 janv. > 21h00

#### Dimanche 23 janv. > 15h00

Théâtre - Comédie / Tous publics

#### *Spectacle « Panique au Plaza ! »*

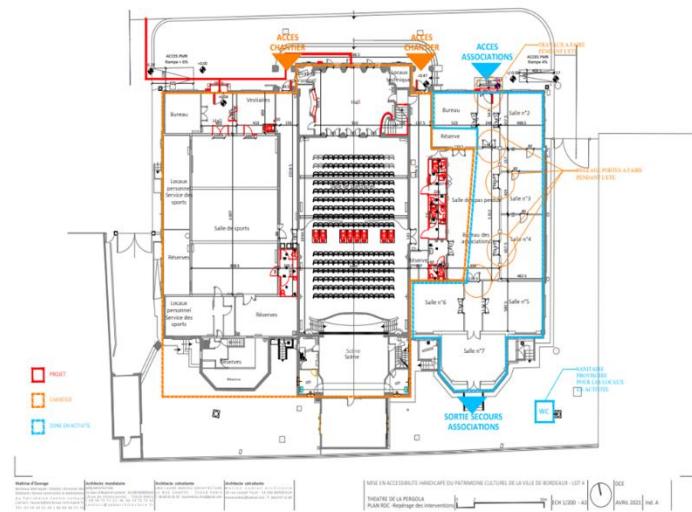
par la Compagnie Présence

#### Mercredi 26 janv. > 15h00

Conte pour petits et grands / Jeune public

#### *Spectacle « La Belle au Bois Dormant »*

## Travaux prévus de juin à décembre 2022 :



## **II. POINT VILLE APAISÉE**

## **1 – Présentation de la Ville Apaisée par Didier Jeanjean, adjoint au Maire chargé de la nature en ville et des quartiers apaisés**





## 2 – Présentation des applications de la Ville Apaisée sur le quartier de Caudéran par Pascale Bousquet-Pitt



### III. POINT SUR LES TRAVAUX ET ESPACES VERTS

Damien Butin, Directeur adjoint de la Direction des Espaces Verts.



#### Plan Ville Apaisée



- 1. Ecole Paul Lapie : Travaux terminés (400m<sup>2</sup>)**
- Inauguration par Monsieur le Maire le 31/08/21.
  - Une des premières écoles du programme des « cours buissonniers »
  - 142 cours programme des cours d'écoles végétalisés et non gérées
  - 30 % de surface végétalisée supplémentaire, utilisation de matériaux perméables et naturels (liège dans l'aire de jeux), enrobé clair pour limiter l'effet îlot de chaleur.



#### Plan Ville Apaisée

Point d'avancement des projets - Direction des espaces verts



##### 2. Parc Cérey : Brumisateurs

- Septembre 2022 : Travaux terminés, essais effectués ;
- Hivernage en cours et compteur électrique en cours de modification ;
- Prêt à l'emploi pour le printemps.



#### Plan Ville Apaisée



Point d'avancement des projets - Direction des espaces verts

##### 4. Place Stéphelin à l'angle de la rue Gabriel Léglise

- Démarches en cours : Diagnostic préalable (levé topographique, recherche des réseaux, mesure de la pollution des sols,...) ;
- Février 2022 : réalisation de l'étude préliminaire
- Juillet 2022 : Rendu des études de conception avant projet et projet détaillé
- Automne 2022 : Choix des espèces avec les habitants (réunion d'information)
- Dernier trimestre 2022 : Travaux



#### Plan Ville Apaisée



##### Réhabilitation Square Estienne d'Orves :

- Allée supprimée : 320 m<sup>2</sup> (désimperméabiliser)
- Crédit de massifs arbustifs et vivaces : 680 m<sup>2</sup>
- Fontaine à boire : 1





## Plan Ville Apaisée



### Parc Bordelais :

- Travaux de réfection d'une passerelle en cours
- Résilience Alimentaire : Création d'un verger
  - Arbustes « Petits fruits » : 144 unités
  - Arbres fruitiers tige : 24 unités



## Plan Ville Apaisée

Point d'avancement des projets - Direction des espaces verts



### 3. Déplacement et réhabilitation de l'aire de jeux du Parc de Montséjour

- 27 septembre 2021 : La mission d'étude a été confiée au bureau d'étude EXIT Paysage ;
- 5 octobre 2021 : Le centre d'animation a été rencontré ;
- Mars 2022 : Rendu des Etudes de conception avant-projet et projet détaillé ;
- Septembre 2022 : Notification de la consultation des entreprises pour les travaux ;
- Dernier trimestre 2022 : Travaux



## Plan Ville Apaisée

Point d'avancement des projets - Direction des espaces verts



### 5. Square Armand Faulat : Réhabilitation

- Travail en coordination avec les travaux d'aménagement de place Chaumet
- Méthode de travail :
  - En attente des études de la place Chaumet
  - Travail sur la question de l'accessibilité
  - Lancement d'une étude globale



## Plan Ville Apaisée

Point d'avancement des projets - Direction des espaces verts



### 6. Place Eugène Gauthier

- Création d'un cheminement et confortement des plantations
- Premier semestre 2022 : Lancement des études
- Second semestre 2022 : Travaux



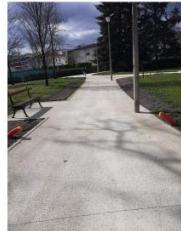
## Plan Ville Apaisée

Point d'avancement des projets - Direction des espaces verts



### 7. Projets de mise en accessibilité

- **Travaux terminés 2021 :**
  - Parc Piscine Stéhelin
- **Projets à venir (2022 / 2023) :**
  - Square de l'église St Amand
  - Square Armand Faulat
  - Parc Bordelais
  - Square des Jasmins



## IV. POINT SUR LES VOIRIES ET LES CHAUSSEES 2021

Voie	Type de travaux	Montant
Rue Mestre	Couche de roulement	117 007,49 €
Rue Lapie	Couche de roulement	94 102,85 €
Avenue d'Eysines	Couche de roulement	114 348,61 €
Avenue de Verdun	Couche de roulement	144 649,96 €
Rue Renault	Trottoirs	67 579,21 €
Rue Jules Dugas	Couche de roulement	28 077,11 €
Rue Stéhelin entre la rue Lagraveyre et la rue Fragonard	Trottoirs	57 917,04 €

Avenue de la République entre le boulevard et la Charpentier	Chaussée amiantée	361 388,33 €
--	-------------------	--------------

## V. POINT SUR LE PERMIS DE VEGETALISER

Bilan végétalisation des rues de Bordeaux quartier Caudéran année 2021	Bilan des carottages 2021
	Session de printemps
Nombre de demandeurs	32
Nombre de fosses réalisées	49
Nombre de plantes fournies	28
Nombre d'annulations	1
	Session d'Automne
Nombre de demandeurs	44
Nombre de fosses réalisées	65
Nombre de plantes fournies	54
Nombre d'annulations	2
	<b>Total année</b>
Nombre de demandeurs	<b>76</b>
<b>Nombre de fosses réalisées</b>	<b>114</b>
Nombre de plantes fournies	82
Nombre d'annulations	3

## VI. POINT SUR LA COLLECTE DE DECHETS VERTS

- Depuis le 1er septembre 2021, la collecte des déchets verts se fait via le service Allo Proximité.
- Possibilité de déposer 1m3 (soit 1 000L) de déchets verts devant son domicile à la date convenue, au lieu des 240 litres possible auparavant (possibilité d'utiliser vos anciens bacs).
- Fonctionne toute l'année (auparavant ne fonctionnait que 8 mois / 12).
- Numéro de téléphone unique 05.56.10.33.33, comme pour les encombrants.
- Il est également possible de déposer les déchets verts dans un centre de recyclage de Bordeaux Métropole, dans un composteur individuel ou partagé, et bientôt dans un broyeur collectif.

## VII. POINT BUS EXPRESS

NOV / DEC 2021	JANV / MARS 2022	AVRIL / JUIN 2022	JUILLET / SEPT 2022	OCT / DEC 2022
<p>Station Caillou : travaux d'assainissement, travaux de télécoms</p> <p>Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue du Docteur Roux et la rue Paul Proteau : enfouissement des réseaux</p> <p>Avenue du général Leclerc entre le carrefour Michelet et le carrefour Grand Lebrun/de Gaulle : travaux d'aménagement urbain</p>	<p>Station Caillou : travaux de télécoms</p> <p>Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue du Docteur Roux et la rue Paul Proteau : enfouissement des réseaux</p> <p>Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue Paul Proteau et l'avenue de Verdun : enfouissement des réseaux</p> <p>Station Cage verte : travaux de gaz, travaux de télécoms</p> <p>Station Grand Lebrun : travaux de gaz</p> <p>Avenue du général Leclerc entre le carrefour Michelet et le carrefour Grand Lebrun/de Gaulle : travaux d'aménagement urbain</p>	<p>Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue des Violettes et la rue Cage verte : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue Paul Proteau et l'avenue de Verdun : enfouissement des réseaux</p> <p>Station Saint André : travaux d'assainissement, travaux d'eau potable</p> <p>Avenue du général Leclerc entre le carrefour Michelet et le carrefour Grand Lebrun/de Gaulle : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Station Parc bordelais : travaux d'assainissement, travaux de télécoms, travaux d'électricité</p> <p>Station barrière Saint Médard sens sortant de Bordeaux : travaux de télécoms, travaux d'électricité</p> <p>Rue du Grand Lebrun et rue de l'Ecole normale : enfouissement des réseaux</p>	<p>Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue des Violettes et la rue Cage verte : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Avenue du maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue Paul Proteau et l'avenue de Verdun : enfouissement des réseaux</p> <p>Station Stade Stéphelin : travaux d'assainissement</p> <p>Station Saint André : travaux de gaz, travaux de télécoms</p> <p>Station Caudéran centre : travaux d'assainissement</p> <p>Avenue du général Leclerc entre le carrefour Michelet et le carrefour Grand Lebrun/de Gaulle : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Station barrière Saint Médard sens sortant de Bordeaux : travaux de télécoms, travaux d'électricité</p> <p>Avenue Charles de Gaulle entre la rue du Grand Lebrun et les boulevards : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Station Ecole normale : travaux d'assainissement</p> <p>Rue du Grand Lebrun et rue de l'Ecole normale : enfouissement des réseaux</p>	<p>Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue des Violettes et la rue Cage verte : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Station Stade Stéphelin : travaux d'eau potable</p> <p>Avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny entre la rue Gabriel Léglise et l'avenue de Saint Amand : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Station Caudéran centre : travaux d'eau potable, travaux de gaz, travaux de télécoms</p> <p>Avenue Charles de Gaulle entre la rue du Grand Lebrun et les boulevards : travaux d'aménagement urbain</p> <p>Station Ecole normale : travaux d'assainissement,</p>

## VIII. PRESENTATION DU CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET PREVENTION DELINQUANCE (CLSPD)

Hélène Berger, Coordinatrice du CLSPD.



### Présentation CLSPD



- Le CLSPD : un dispositif créé par décret du 17 juillet 2002
- L'organisation du CLSPD à Bordeaux
- Les missions du coordonnateur CLSPD : piloter des instances de travail en partenariat et développer des actions de prévention



## **IX. TEMPS D'ECHANGES**

**Réaction :** J'habite entre les boulevards et le Parc Bordelais, depuis 10 ans, la situation s'est considérablement dégradée sur le stationnement, depuis 5 ans, je ne peux plus me garer. J'ai reçu le questionnaire nous demandant si nous souhaitions le stationnement payant, je suis pour mais si cela ne passe pas, ne nous laissez pas dans la situation en l'état.

**Question :** Quand vous dites que le stationnement payant est la seule et unique solution, qu'en est-il du disque bleu utilisé dans d'autres villes ?

**Pierre Hurmic :** Nous n'avons pas les moyens de mettre en place le disque bleu, il faudrait multiplier les impôts par deux ou trois. Les policiers municipaux, sont déjà par ailleurs très sollicités et le disque bleu ne fonctionne que s'il y a des forces de police qui surveillent.

**M. Lapegue, Directeur de la Police Municipale :** Il y a deux réglementations différentes entre le stationnement payant et le disque bleu. Le stationnement payant est une réglementation depuis 2018 concernant des tarifications d'occupation du domaine public. Le disque bleu concerne le code de la route, cela ne relève pas de sociétés privées mais de la Police municipale. Il ne s'agit donc pas des mêmes prérogatives et d'application de ces prérogatives réglementaires.

**Question :** Vous avez reçu les associations le 21 janvier, vous avez signalé être bien conscient que les quartiers périphériques comme Caudéran ou Saint Augustin souffraient de problèmes qui étaient graves et structurels : déficience en transports en commun et en parkings de longue durée. On ne peut pas exporter dans ces quartiers un règlement qui avait été conçu pour le centre-ville, très largement desservi par plusieurs lignes de transport en commun. Vous avez confié ce dossier à deux adjoints et il n'y a plus la moindre avancée. La seule avancée a été l'obtention d'1h de gratuité aux barrières alors que nous la demandions dans toutes les zones commerciales pour une durée d'1h30.

**Pierre Hurmic :** J'ai bien entendu le sens de votre interpellation, la situation n'est pas bloquée. Le questionnaire qui a été distribué dans les quartiers concernés est un signe d'ouverture. Il s'agit d'un dialogue entre les habitants, les associations et la municipalité. Il n'y a pas de décision de prise à l'heure actuelle. Les adjoints ont toute ma confiance et font un très bon travail sur le terrain.

**M. Gardere, Directeur de la Proximité :** Les questionnaires ont été distribués dans les zones concernés. Nous sommes en train de recevoir les résultats intermédiaires.

**Didier Jeanjean :** Notre objectif est de traiter le sujet du stationnement d'une manière efficace. Nous écoutons les retours des services, nous écoutons également les associations représentatives et nous consultons les habitants des zones concernées, les usagers. Consulter et concerter ne veut pas dire être d'accord avec toutes les opinions mais entendre, écouter, échanger, débattre, amender ses choix puis décider. Quelles sont les améliorations depuis que vous avez obtenu le retrait du stationnement payant à Caudéran ?

**Réaction :** Nous avons obtenu l'amende à 135 euros et le pass 52.

**Didier Jeanjean :** Le stationnement étant aujourd'hui libre et gratuit à Caudéran, il n'y a pas d'intérêt à utiliser le pass 52. Nous sommes encore dans le processus de consultation, le sujet est donc encore en cours. Nous traitons la question du stationnement de manière sectorisée. Les autres solutions prennent beaucoup de temps, il nous faut des analyses juridiques. Donc, pour l'instant j'ai fait avec les informations qui étaient à ma disposition. Dans l'immédiat, nous ferons en fonction de ce que vous aurez décidé.

**Réaction** : J'habite entre les boulevards et le parc Bordelais, la situation est catastrophique. Le questionnaire est une bonne idée. Le courrier parle d'une seule voiture, l'objectif est peut-être de faire vendre une voiture aux familles et de n'en garder qu'une par souci d'écologie. Mais dans certaines familles, il est indispensable d'avoir deux voitures. Dans certaines agglomérations, il a été mis en place le premier véhicule gratuit et le deuxième à 90 euros. Le courrier précise également que cela réduira les voitures sur les trottoirs et qu'il sera beaucoup plus facile de marcher et de circuler. Mais ce sont plutôt les vélos-cargos, les trottinettes électriques et les scooters électriques qui gênent.

**Didier Jeanjean** : Les différentes solutions sont soumises à expertise auprès des services juridiques. Il y a un problème d'aménagement à Caudéran, il faut des espaces où les gens puissent garer leur vélo-cargo, etc. Ces incivilités sont souvent dues à l'absence d'infrastructures convenables.

**Mme Amouroux, conseillère municipale et conseillère départementale** : Le questionnaire est en effet une bonne chose mais il n'est pas antinomique avec des réunions de ce type ou des réunions en plus petit comité qui pourraient permettre d'être plus constructifs. Le stationnement payant me semble une des meilleures solutions pour lutter contre les voitures ventouses. Cependant, nous ne sommes pas pour le stationnement payant tel qu'il existe aujourd'hui dans le centre-ville de Bordeaux. Nos quartiers sont des quartiers où il y a beaucoup de familles avec souvent un ou deux véhicules ou plus. L'aménagement qui serait le plus efficace pour un quartier comme Caudéran est d'autoriser par des macarons le fait de garer deux véhicules avec deux abonnements. A titre personnel et au nom de notre groupe, nous sommes aujourd'hui dans l'obligation de trouver une solution pour que les gens qui vivent dans ces quartiers puissent se garer sans trop de difficultés.

**Didier Jeanjean** remercie Mme Amouroux pour son intervention constructive. Les solutions évoquées sont actuellement soumises à l'expertise juridique. Nous attendons également les résultats du questionnaire.

**Pascale Bousquet-Pitt** : Concernant le sujet de la seconde voiture, nous avons fait une étude avec l'équipe de la mairie de quartier. Dans un certain nombre de rues, il n'y a pas la place pour garer deux voitures par foyer. Il y a également un travail à mener sur les garages dont un certain nombre sont utilisés à autre chose.

**Question** : Si nous passons au stationnement payant, qui va venir constater ?

**Pascale Bousquet-Pitt** : La zone bleue et le stationnement payant sont deux sujets différents. La zone bleue relève du code de la route et donc du personnel de police municipale (impôts). Le stationnement payant relève d'une entreprise, comme celle qui contrôle le centre-ville, qui est renouvelée par des marchés tous les trois ans.

**Pascale Bousquet-Pitt** remercie les participants pour ce Conseil de quartier.

**Fin du Conseil de quartier.**